

L'association La clé des sons est née en 2008 par le souhait de fournir aux enfants, adolescents et adultes, un enseignement musical de qualité, dans leur environnement proche, avec une

atmosphère agréable et conviviale. Les objectifs de l'association sont la découverte et l'apprentissage de la musique , d'être un pôle culturel de qualité par l'organisation de spectacles, de concerts, de stages, et autres manifestations.

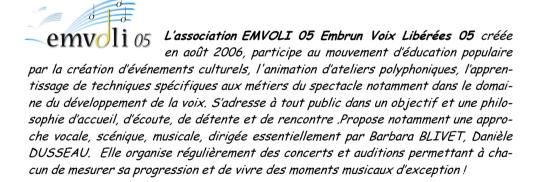
Le village la bergerie 05150 SAINTE MARIE - France

+ 33 (0)4 92 66 09 05

+ 33 (0)6 76 45 13 67

http://lacledessons.free.fr

lacledessons@hotmail.fr



Avenue Charles de Gaulle Bâtiment l'Hivernet B 05200 EMBRUN — France
33 (0)4 92 54 29 56 + 33 (0)6 61 89 76 85

emvoli05@orange.fr





Barbara BLIVET, technique vocale, chant et art lyrique, a commencé le chant lyrique avec le baryton-basse Marcel Vanaud au conservatoire Royal de Musique de Mons, puis à Liège en chant concert et musique sacrée avec Gréta Dereyghere et en chant opéra avec Christiane Lemaître.

Elle a ensuite perfectionné sa technique vocale à L'Institut International Jean-Pierre Blivet. Titulaire du DE de professeur de chant et membre l'association française des professeurs de chant, elle se voue à l'enseignement de l'art vocal dans plusieurs écoles de musique et structures associatives des Alpes du Sud, ainsi qu'à l'apprentissage et à la recherche du bien être par la voix grâce à la psychophonie. Pendant plus de dix ans, elle s'est produite sur scène dans de nombreux rôles du répertoire de l'opérette.

Elle a fait partie de différents chœurs de musique de chambre et de musique symphonique de la région de Namur (Belgique) et participé au Festival de Musique Sacrée avec l'Opéra de Marseille. Aujourd'hui, elle se produit régulièrement en tant que soliste en France



Karine COSNEFROY, chef de chœur, débute l'apprentissage du piano à l'âge de 9 ans, puis découvre l'accordéon dit « classique » au conservatoire d'Aix en Provence. En 2004, elle obtient le prix de la Ville de Saint-Cannat (13). Elle poursuit les cours de musicologie à l'université de Provence où elle obtient une maîtrise. Parallèlement, elle suit les cours de chant lyrique

avec Jean-Louis Deveze, elle se perfectionne auprès de Laure Florentin et d'Iréna Rosier.

Elle est titulaire du diplôme d'études musicales en accordéon et en formation musicale ainsi que de la fonction publique. Elle exerce son activité sur différentes structures du département (écoles de musique et associations).

Elle participe à différents festivals de chorales (Fuveau, Le Tholonet,...) ainsi qu'à des concerts à but non lucratif, (Rétina France, Le téléthon, ...).

Elle dirige la chorale des Neiges ainsi que la chorale Atout Chœur, dans les Hautes Alpes. Elle se produit en tant que chanteuse lyrique accompagnée par une accordéoniste. En 2014, elle est la co-créatrice un duo guitare-basse/accordéon.

Présentation du stage

Ce stage s'adresse aux chanteurs de tous niveaux souhaitant se perfectionner dans la pratique du chant choral.

Les cours sont quotidiens (de 9h30 à 12h30 et de 14h à 17h). Nous ferons un travail corporel et vocal, du déchiffrage ainsi qu'un travail par pupitre. Les œuvres abordées (baroque, classique , romantique) seront choisies en fonction des inscriptions (2 voix, 3 voix et/ou 4 voix).

A la suite de votre inscription, chaque choriste recevra un livret contenant les partitions étudiées. Celui-ci devra être en votre possession tout au long du stage avec un crayon, une gomme, ...

La restauration ainsi que l'hébergement ne sont pas inclus dans le cout du stage. Cependant, une restauration et/ou l'hébergement, à votre charge, est possible à proximité du lieu du stage.

Concert de fin de stage

Le concert de fin de stage aura lieu le dimanche 3 août 2014. Les parents, amis, visiteurs, ... peuvent assister au concert de clôture.

Coût du stage

Le montant du stage s'élève à 190 €, incluant les cours, les supports pédagogiques et l'adhésion à l'association La clé des sons.

L'organisation des cours relève seul de la compétence de l'encadrement.

Les organisateurs déclinent toutes responsabilités en cas de vol, de détérioration d'instruments ou d'objets personnels. Une attestation responsabilité civile vous sera demandée. Toute dégradation dans les locaux sera facturée à son auteur.

Un dossier complémentaire pour les stagiaires mineures vous sera adressé environ un mois avant votre arrivée au stage.

Je soussigné(e)

- atteste m'inscrire ou inscrire mon enfant⁽³⁾ au stage organisé du 31 juillet au 3 août 2014 inclus.
 - atteste avoir pris connaissance des conditions d'inscription.

- (1) cochez la case correspondante
- (2) complétez
- (3) Barrez la mention inutile

FICHE D'INSCRIPTION Date limite d'inscription 15 juillet 2014

Compléter lisiblement et à renvoyer à

La clé des sons Le village La bergerie 05150 SAINTE MARIE Tél. 04 92 66 09 05

Nom:	Prénom:
Né(e) le : à	Nationalité :
Adresse complète :	
Code postal:Vi	lle:
Ге́léphone :	Portable:
E-mail :	

Modalités de règlement

Mon règlement

- □ Je règle en une seule fois soit 190 €⁽¹⁾
- □ Je règle en deux fois (inscription au mois de juin) soit $95 \in x \ 2^{(1)}$
- □ Je règle en trois fois (inscription au mois de mai) soit $65 \in x + 2 + 60 \in \mathbb{C}^{(1)}$

Mon échéancier

lère mensualité :
2ème mensualité : €
3ème mensualité :
 Vous avez la possibilité de régler votre stage : Espèces Chèques bancaires Virements bancaires provenant de France ou de l'étranger : les frais bancaires sont à votre charge
Pour les paiements en plusieurs mensualités, veuillez libeller et dater les chèques à la date d'inscription ; au dos, notez au crayon papier les dates d'encaissement que vous souhaitez. (Les chèques anti-datés vous seront retournés, votre inscription sera considérée nulle). A votre arrivée au stage, le solde devra être intégralement réglé. Toute inscription non accompagnée de la totalité du règlement sera considéré comme nulle
Une attestation de stage vous sera délivrée à la fin de celui-ci (aucun duplicata ne sera émis) afin de pouvoir bénéficier, le cas échéant, de prestations (comité d'entreprise,).
• Vous nous avez découvert grâce à :
\square votre professeur : M/Mme
□ votre chef de chœur : M/Mme(1)
□ votre école/conservatoire :
\square internet ⁽¹⁾ \square amis relations ⁽¹⁾ \square autres ⁽¹⁾

☐ Je souhaite être		stages futurs	(indiquez	nou
obligatoirement votre adre	esse mail) ⁽¹⁾			
Ma tessiture (1) est:	□ soprano	□ alto		
	□ ténor	□ basse		

Conditions d'inscription

Vous pouvez effectuer la réservation de votre stage par téléphone ou par mail mais celle-ci devra être confirmée par l'envoi du présent bulletin dans **un délai de 8 jours**.

L'association se réserve le droit en cas d'événements indépendants de sa volonté, d'indisponibilité d'un (ou des) chef(s) de chœur ou d'insuffisance de participants, d'annuler tout ou une partie du stage (Les sommes versées vous seront restituées à l'exclusion de toute indemnité) ou éventuellement de changer les dates du stage.

En cas d'annulation de la part du stagiaire, avant la date de clôture des inscriptions, la somme de 65 € reste acquise à l'association.

Après la date de clôture des inscriptions, quelque soit la cause du désistement de la part du stagiaire, sauf cas de force majeure (hospitalisation, décès, sur présentation d'un justificatif), la somme de 190 € reste acquise à l'association.

Après le début du séjour, en cas de renvoi ou de départ anticipé, le départ ne donnera lieu à aucun remboursement. Les frais de retour anticipé restent à la charge du stagiaire ou du représentant légal pour les mineurs.

Le changement de chef de chœur n'est pas considéré comme un motif d'annulation.